



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Appel de candidatures pour le Fonds culturel régional Faites-nous parvenir vos projets!

Saint-Constant, le mercredi 15 mars 2017 – Les artistes et les organismes culturels résidant dans la MRC de Roussillon ont jusqu'au 21 avril prochain pour soumettre leur projet culturel et artistique au moyen de la plateforme Web, culturerooussillon.ca, afin de courir la chance d'obtenir une Bourse Desjardins ou une subvention dans le cadre du Fonds culturel régional.

Le Fonds culturel régional de la MRC de Roussillon et les Bourses Desjardins ont pour but de contribuer à l'émergence de nouveaux projets culturels sur le territoire et de souligner le travail, l'accomplissement et le rayonnement des artistes de la MRC de Roussillon. Un montant total de 38 000 \$ sera remis sous forme de bourse et de subvention au milieu culturel et artistique.

Bourses Desjardins

Pour une douzième année, la MRC de Roussillon est fière de pouvoir s'associer aux Caisses Desjardins et ainsi soutenir davantage les artistes du territoire grâce aux Bourses Desjardins remises dans les trois catégories suivantes :

- « **Recherche et création** », d'une valeur de 2 500 \$ (2 bourses offertes), soutient un artiste dont le projet favorise l'évolution de sa démarche artistique
- « **Promotion et diffusion d'œuvres** », d'une valeur de 2 000 \$, permet à un artiste d'accroître sa visibilité et le rayonnement de sa carrière
- « **Relève Desjardins** », d'une valeur de 1 000 \$, est remise à un artiste en début de carrière pour la réalisation d'activités de création qui l'aidera à progresser vers le statut d'artiste professionnel

Fonds culturel régional

Le Fonds culturel régional permet également d'accorder des **subventions aux entreprises et organismes culturels**, d'une valeur maximale de 7 000 \$ par projet, pour un montant global de 30 000 \$. Elles appuient des projets novateurs ou structurants ayant des retombées sur le développement culturel régional. Parmi les critères évalués figurent notamment le rayonnement régional, le développement de nouveaux publics et la réalisation de partenariat.

Pour connaître les critères d'évaluation et d'admission, ou encore pour soumettre votre projet et votre candidature, il suffit de consulter et de remplir le formulaire de bourse ou de subvention, tous deux disponibles à l'adresse culturerooussillon.ca.

Pour plus d'informations, communiquez avec la MRC de Roussillon à culture@mrcroussillon.qc.ca ou au 450 638-1221, poste 221.

– 30 –

Source et renseignements :

Mélanie Cloutier | Coordonnatrice aux communications

MRC de Roussillon

450 638-1221, poste 330

communications@mrcroussillon.qc.ca